

Landes sèches européennes

Code Natura 2000
4030
Code EUNIS
F4.23



Ajonc nain



Bruyère cendrée



Landes sèche

Surface SIC : 38,36 ha / Surface extensions : 12,23 ha

Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Typicité	Faible	Moyenne	Bonne
Représentativité	Faible	Moyenne	Bonne
Etat de conservation	Mauvais	Moyen	Bon

Description générale

Végétations ligneuses basses à Bruyères, Callunes et Ajoncs. Les surfaces foliaires de ces végétaux sont des plus réduites, résultant d'une adaptation morphologique et physiologique aux conditions extrêmes de ces milieux secs à sols pauvres et acides.

Cet habitat d'origine humaine est transitoire entre les pelouses acides et les boisements, on le retrouve en France dans le secteur atlantique océanique modéré, c'est-à-dire dans l'Est de la Bretagne, dans les Pays de la Loire, dans le Limousin, dans le Poitou et en Normandie.

Valeur écologique et patrimoniale

Refuge pour un grand nombre de bryophytes et de lichens et pour des végétaux remarquables, la lande sèche accueille également de nombreux insectes comme les orthoptères. Cet habitat a considérablement régressé ces dernières décennies, il témoigne d'une économie rurale ancienne fondée sur le pastoralisme.

Espèces caractéristiques

Bruyère cendrée (*Erica cinerea*)
Callune vulgaire (*Calluna vulgaris*)
Ajonc nain (*Ulex minor*)
Héliantheme en ombelle (*Halimium umbellatum*)
Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*)

Etat de conservation

Très bien représentées dans le périmètre du camp militaire d'Auvours, où elles semblent tirer profit des perturbations liées aux manœuvres militaires et à l'absence de gestion de certains secteurs.

En dehors du camp militaire, les landes sèches sont réduites à de faibles surfaces le long des layons forestiers ou des lisières du fait de la plantation systématique de résineux sur les lieux favorables à leur développement. Néanmoins, lors de l'exploitation forestière des résineux, la lande sèche peut à nouveau se développer à la faveur du retour de l'éclaircissement. Des mesures de gestion peuvent être proposées pour garder des clairières de lande au sein de grands massifs de conifères.